

Concertations sur la professionnalisation du premier cycle : à quoi bon ?

Céline Largier Vié, Maître de conférences, élue SNPTES au CTMESR

Le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation a lancé, le 7 novembre dernier, un cycle de réunions de concertation portant sur la professionnalisation dans le 1er cycle du supérieur.

À l'issue des six séances organisées, faute d'une problématique réellement posée et de l'absence de représentants du cabinet ministériel, le SNPTES se demande à quoi auront servi ces concertations.

Le SNPTES aura malgré tout défendu l'idée que la professionnalisation ne se réduit pas à l'acquisition de connaissances et de compétences, mais qu'elle doit rendre les étudiants à même de s'insérer et d'évoluer durant toute une carrière professionnelle. Le SNPTES peut au moins se satisfaire que lors de ces réunions, un pseudo-consensus se soit progressivement dégagé autour de l'idée que la professionnalisation n'est pas du ressort du seul enseignement supérieur mais aussi des entreprises.

En outre et comme l'avait souligné le SNPTES lors de l'ouverture de ces concertations, l'enseignement supérieur français dispose déjà d'une palette de formations à même de conduire les étudiants à une insertion professionnelle réussie. Les formations courtes, DUT et BTS, fonctionnent bien et leur attractivité ne se dément pas.

Si l'enjeu de ces concertations était de répondre à une éventuelle pénurie de diplômés à bac+2 ou bac+3, la solution est simple : l'État doit financer l'ouverture de places dans ces formations courtes ! Notons également, et bien que la ministre ait insisté durant la réunion préliminaire sur la nécessité d'un décloisonnement entre le supérieur et le secondaire, l'absence criante de représentants du secondaire et notamment des acteurs des bacs pro lors de ces concertations.

Comment alors envisager des solutions sans faire intervenir ces acteurs ?

Pour conclure, le SNPTES, à l'instar d'autres organisations présentes, regrette de ne pas avoir été associé à l'élaboration d'une synthèse dans laquelle chacun se reconnaisse et constate que les nombreux points de désaccord – passage du DUT à 180 ECTS [1], question des passerelles, formations à bac+1, etc. – n'ont pas été suffisamment pris en compte.

Choisy le Roi, vendredi 14 décembre 2018